

## MUTATIONS LOCALES 2020 OPACITÉ TOTALE ET ARBITRAIRE

Toulouse le 20 juillet 2020

### Les conséquences directes de la suppression des CAP

En lieu et place, le directeur a convoqué l'ensemble des OS à une réunion pour présentation du mouvement C et B le vendredi 10 juillet et du mouvement A le jeudi 16 juillet.

À l'origine notre directeur avait prévu des réunions bilatérales. Pour la CGT, il en était hors de question et nous avons exigé une transparence absolue sur les dossiers évoqués ainsi qu'une vue d'ensemble de la situation des effectifs.

**La direction a fourni le projet du mouvement aux organisations syndicales la veille pour les C et les A et le jour même de la réunion pour les B !.** Le travail des élu-es a donc été compliqué en temps mais également en moyen.

En effet, les seuls documents fournis ne suffisaient pas à vérifier l'ensemble du mouvement.

Les élu-es CGT ont réclamé, à nouveau, en séance, l'ensemble des documents nécessaires afin de pouvoir vérifier la véracité du respect des règles pour les mouvements proposés par la direction.

Cette dernière nous a servi un discours bien huilé, nous a vendu du « dialogue » et de la « transparence » et a **systématiquement rejeté nos demandes**, indiquant clairement qu'elle ne réunirait pas de CAP bis, appliquant strictement la loi de destruction (transformation) de la Fonction Publique.

Bien sûr, cela n'étonne personne (ou presque) !

En revanche, étonnement lorsque d'autres organisations syndicales que la CGT ont demandé exactement les mêmes documents lors de la deuxième réunion, la réponse a été moins fermée...



Pour la direction, les nouvelles règles d'affectation (mouvement interne avec priorité puis sans priorité, puis mouvement externe avec priorité puis sans priorité), ont été respectées... Pourtant, alors même que nous ne disposions pas de l'ensemble des documents, nous avons remarqué un certain nombre d'erreurs !

**Combien d'autres erreurs ont été faites ? Les agents ne le sauront jamais !**

**Pour la CGT, la disparition des CAPL est catastrophique puisqu'il n'existe plus aucun moyen de vérifier que l'administration respecte les règles de gestion encore existantes.**

Lors de cette réunion nous avons donc évoqué les cas individuels des syndiqué.es ainsi que les erreurs que nous avons pu constater. À notre grande surprise, le mouvement définitif n'a pas bougé pour les B, et quasiment pas pour les C : **seules 2 erreurs sur les**

**3 relevées ont été corrigées.** Encore la preuve d'un dialogue social en berne dans le 31 !

De plus, le mouvement des C et B devait être publié au plus tard vendredi matin aux agents... Or, vendredi à 14 h ce n'était toujours pas le cas !

**Seule la CGT a demandé, une fois de plus, que le projet du mouvement soit publié en même temps aux agents, aux chefs de services et aux organisations syndicales. Là encore, la réponse a été : NON !**

### **Lutter contre l'individualisation, l'arbitraire, le clientélisme**

Face à cette situation, notre seule issue est de nous rassembler dans l'unité, de nous organiser. **Pour les mutations, il est impératif que vous transmettiez vos demandes de vœux à vos représentants syndicaux, avant le mouvement, pour que nous puissions faire respecter les priorités et la règle de l'ancienneté.**



Pour l'heure, si vous vous interrogez sur l'affectation que vous avez obtenue (ou pas) contactez nos militant·es CGT, élu·es en CAP. Ne restez pas isolé !

**Vous n'avez pas obtenu votre 1<sup>er</sup> vœu ?  
Demandez aussi des explications à notre direction : c'est prévu par les textes.**

**Pour ne pas laisser faire, on s'organise, on se syndique !**

Les élu·es et militant·es CGT FIP du 31

### **Les « éléments statistiques » du mouvement**

#### **Mouvement C :**

170 agents ont fait une demande de mutation pour 858 vœux au total.

79 % des ALD ont été régularisés.

Au final, le département enregistre **une vacance de 18 emplois C** (sans compter les pertes de temps partiel).

#### **Mouvement B :**

142 agents internes et 10 agents externes ont fait une demande de mutation pour 761 vœux au total.

76 % des ALD ont été régularisés.

2 gels de postes : 1 EDR et 1 au CDIF Colomiers.

Au final, le département enregistre **une vacance de 18 emplois B** (sans compter les pertes de temps partiel).

#### **Mouvement A :**

61 agents internes et 12 agents externes ont fait une demande de mutation pour 466 vœux au total.

60 % des ALD ont été régularisés.

**9 gels de postes** : 1 trésorerie Saint Alban, 1 SIP Ranguéil, 1 1<sup>ère</sup> brigade BDV, 1 SIP Cité, 1 PCE Cité, 1 CHU, 1 trésorerie Amendes, 1 huissier, 1 PED.

Au final, le département enregistre un surnombre de 4 emplois A (sans compter les pertes de temps partiel).

---

**Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne**

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

[cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr)